



## AQUITAINE

95, RUE DE LA LIBERTE  
33073 - BORDEAUX CEDEX  
Tél : 05.56.00.04.00

-----  
DIVISION ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL  
SOUS-SOL

FAX : 05.56.00.04.91  
Affaire suivie par Patrice GUINAUDEAU  
Ligne directe : 05.56.00.04.51  
PG/MCL 2000.0512

BORDEAUX, LE

17 AVR. 2000

Vu PB → P1

### PROCES-VERBAL DE RECOLEMENT

Dépollution et réhabilitation du terrain  
75-79 Quai de Queyries  
33 Bordeaux Bastide



Par arrêté préfectoral n° 14924 du 27 juillet 1999, la Communauté Urbaine de Bordeaux était tenue de réaliser les travaux de dépollution des terrains sis 75-79 Quai de Queyries à Bordeaux (33) en vue de la construction d'une Gendarmerie.

Nous, Patrice Guinaudeau, dûment commissionné et assermenté, nous sommes rendus sur les lieux le 24 mars 2000 :

#### Avons pris connaissance :

- du rapport final des opérations de dépollution en date du 10 mars 2000,
- du rapport d'évaluation simplifié des risques établi par l'IEEB (tiers expert) le 19 janvier 2000,
- du rapport de fin de travaux en date du 20 mars 2000 rédigé par l'IEEB (tiers expert).

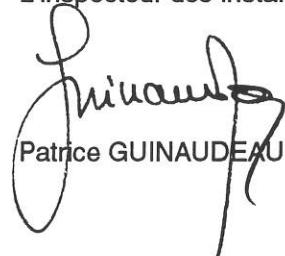
#### Avons constaté que :

- les travaux ont été menés conformément à l'arrêté du 27 juillet 1999 susvisé,
- le terrain est entièrement clôturé,
- les cinq piézomètres prévus à l'article 6.2 dudit arrêté sont en place,
- la campagne initiale d'analyse de l'eau souterraine dans ces piézomètres a été effectuée,
- la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est conformée à l'injonction préfectorale du 27 juillet 1999.

**Concluons :**

➤ que le site ne nécessite plus d'intervention particulière pour l'usage futur qui lui est destiné sous réserve du respect des restrictions d'usage prévues aux articles 2.3 et 6 de l'arrêté préfectoral du 27 juillet 1999 ci-joint.

Fait à Bordeaux, le 14 avril 2000  
L'Inspecteur des Installations Classées,



Patrice GUINAudeau

M. Borde

Copie à :

- M. COTTET (CUB)
- Mme NERAudeau (Direction du Génie)
- GS33